

FORMATION

ACTEURS HABITANTS

Exercer son pouvoir d'agir
dans le cadre de la mise en place
des conseils citoyens et des maisons du projet
15, 16 et 17 juin 2016 à Lorient



PROGRAMME

JOUR 1 : Le cadre réglementaire de la participation dans la politique de la ville

9h/9h30	Accueil
9h30/10h	Recueil des attentes des stagiaires
10h/12h30	Histoire de la politique de la ville, place de la concertation dans la politique de la ville
12h30/13h30	Déjeuner
13h30/14h30	Le cadre réglementaire de la concertation et de la mise en place des Conseils Citoyens dans les nouveaux contrats de ville et dans les nouveaux programmes de renouvellement urbain
14h30/15h30	Rôle et place des différents acteurs institutionnels (Etat, Agence, Collectivité, Bailleurs) dans l'organisation et la construction du Contrat de Ville et dans les projets de renouvellement urbain
15h30/16h30	Rôle et place des conseils citoyens et des maisons du projet dans l'organisation et la co-construction du projet
16h30/17h30	Quizz des acquis de la journée

JOUR 2 : Comprendre les enjeux du renouvellement urbain

9h/9h30	Accueil
9h30/11h30	Diagnostic en marchant d'un site en renouvellement urbain
11h30/12h30	Identification des enjeux urbains et des enjeux de gestion des quartiers en politique de la ville à partir du diagnostic en marchant
12h30/13h30	Déjeuner
13h30/17h	Projets de renouvellement urbain et de gestion urbaine : questions clés sur leur contenu et leur élaboration

JOUR 3 : L'exercice du pouvoir d'agir des habitants : méthode et outils

9h/9h30	Accueil
9h30/12h30	Méthode et outils pour exercer son « pouvoir d'agir » par un travail en atelier et des exercices appliqués
12h30/13h30	Déjeuner
13h30/16h30	Evaluation des acquis de la formation et restitution devant les partenaires

*Les temps collectifs se poursuivront en fin de journée, avec l'organisation de soirées conviviales.
En effet, la formation correspond à un temps d'immersion sur trois jours, les stagiaires étant hébergés sur place.
(Voir ci-après les conditions d'hébergement)*

INFOS PRATIQUES

Pour qui ?

Les habitants volontaires des quartiers prioritaires de Bretagne en renouvellement urbain (PRIN ou PRIR) :

- membres d'un conseil citoyen et/ou d'une maison du projet ;
- représentants des associations de locataires.

La formation est limitée à 24 stagiaires. En cas d'un nombre de demandes d'inscription supérieur, les organisateurs se réservent le droit de privilégier une répartition géographique équitable entre les participants.

Les objectifs de la formation

- >> Conforter la posture des habitants acteurs dans leur quartier et notamment les membres des Conseils Citoyens
- >> Fournir les repères réglementaires et techniques permettant de questionner les projets de renouvellement urbain et de gestion urbaine de proximité
- >> Faciliter l'exercice du pouvoir d'agir des habitants par un apport de méthode et d'outils pour la « négociation active » et la coproduction des projets

Quelle prise en charge ?

Cette formation est soutenue par la Caisse des dépôts Bretagne, la DRJSCS Bretagne et le Conseil Régional Bretagne.

Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration des stagiaires et les coûts pédagogiques sont totalement pris en charge (possibilité d'arriver la veille).

L'équipe pédagogique

Jean BOUVIER, Jean WERLEN > Experts en renouvellement urbain

Chantal TALLAND > Directrice de l'École du Renouvellement Urbain

Camille CHARTRAIN > Chargée de mission à l'École du Renouvellement Urbain

Mathias CADOT > Directeur de RésO Villes

Anne BIGOT > Chargée de mission à RésO Villes

INTÉRESSÉ-E ?

Remplissez le formulaire de pré-inscription [en cliquant ICI](#)

Pour plus d'informations

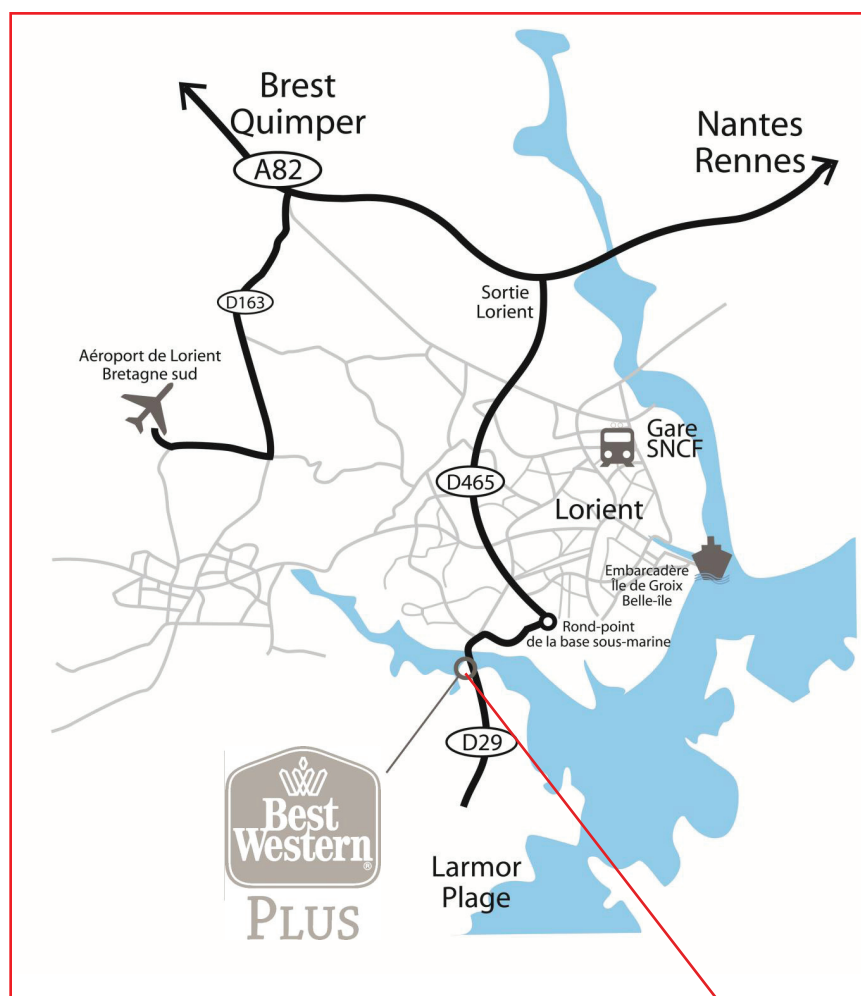
- >> Vous habitez un quartier prioritaire de Bretagne, vous êtes membre d'un conseil citoyen ou d'une maison du projet, ou vous vous engagez pour votre territoire ?

Contactez Camille CHARTRAIN : [c.chartrain.ifmo@union-habitat.org](mailto:c.chartrain@ifmo@union-habitat.org) - 06 40 49 73 61

- >> Vous êtes un professionnel de la politique de la ville ou du renouvellement urbain et vous connaissez un ou plusieurs habitants que cette formation pourrait intéresser ?

Contactez Anne BIGOT : anne.bigot@resovilles.com - 02 40 58 02 03

PLAN D'ACCES



Hôtel Best Western Plus Les Rives du Ter 15 Boulevard Jean Monnet 56260 Larmor-Plage

- > à 10 minutes de la gare en voiture
- > à 30 minutes de la gare en bus (bus 51 et 52) - Arrêt Quélisoy (puis 5 min à pied)

